



# Règlement intérieur du Club de Badminton de Liancourt

Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisque accepté lors de l'adhésion.

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que les conditions d'adhésion.

## 1- Certificat médical et attestation

Pour les mineurs, le formulaire de licence doit être accompagné :

- De l'attestation en cas de réponse négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé
- D'un certificat médical en cas d'une réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé

Pour les adultes, le formulaire de licence doit être accompagné :

- Pour une première demande de licence : d'un certificat médical comportant la mention « autorisé à la pratique du badminton en compétition »
- Pour un renouvellement de licence, il est nécessaire de remplir le questionnaire de santé. En cas de réponse négative à toutes les questions, fournir l'attestation associée. En cas de réponse positive à une des questions, un nouveau certificat médical doit être fourni.

Les certificats médicaux sont valables 3 ans.

Le questionnaire de santé doit être complété par le licencié avec sérieux et sincérité. Le licencié atteste ensuite avoir répondu par la négative à l'ensemble du questionnaire de santé. Ces documents doivent être donnés à un responsable le jour de son inscription au club (entraîneur, président, trésorier ou secrétaire).

## 2- Assurance

L'assurance est comprise dans la licence fédérale. Une assurance complémentaire est disponible dans le formulaire d'inscription.

## 3- Responsabilité

**Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire les aura pris sous sa responsabilité. Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci sera présent avant de le laisser au gymnase.** De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club. Le responsable légal de l'enfant doit veiller à respecter les horaires d'entraînement.

## 4- Les créneaux horaires

Les créneaux horaires peuvent être modifiés d'une année sur l'autre. Ils sont communiqués en début de chaque saison aux adhérents.

Pour la saison 2021-2022, nous vous proposons :

Jour	Horaires	Créneau	Lieu	Encadrants
Mardi	18h15 - 20h00	Entraînement Jeunes (12 - 17 ans)	Collège Simone VEIL CAUFFRY	Robin
	20h00 - 22h00	Entraînement Compétiteurs		Robin
Mercredi	17h00 - 18h00	Entraînement Mini-Bad (6 - 7 ans)	Gymnase Guy Lejeune LIANCOURT	Vincent, Valérie
	17h00 - 18h30	Entraînement Poussins (8 - 10 ans)		Fabrice
	18h00 - 19h30	Entraînement Benjamins - Minimes (11 - 14 ans)		Vincent, Fabrice
	19h00 - 20h30	Entraînement Jeunes Espoirs		Marc
	20h30 - 23h00	Entraînement + jeu libre Adultes Débutants		
Jeudi	18h30 - 21h00	Jeu libre pour tous	Collège Simone Veil CAUFFRY	-
Vendredi	19h30 - 23h00	Jeu libre Adultes + Jeunes Espoirs	Gymnase Guy Lejeune LIANCOURT	-
Samedi	10h00-12h00	Entraînement Mini - Poussins - Benjamins (6-12 ans)	Collège Simone VEIL CAUFFRY	-
Dimanche	18h00 - 21h00	Jeu libre Adultes+Jeunes (créneau famille)	Gymnase Guy Lejeune LIANCOURT	-

### **ATTENTION :**

**\*\* les créneaux "jeu libre" n'étant pas encadrés, les mineurs ne sont autorisés à jouer que jusqu'à 22h, pour des raisons de responsabilité. Nous demandons aux parents de respecter ce créneau.**

### **Adresse des gymnases :**

Gymnase Guy Lejeune – avenue Louis Aragon à LIANCOURT  
Collège Simone Veil – impasse Fremion à CAUFFRY

### **Règles de stationnement au collège de Cauffry :**

il est interdit de stationner dans la rue amenant au stade (même sur le bas côté). Vous devez stationner sur le parking de l'église.



Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes et des adultes sont systématiquement suspendues. Mais l'accès à la salle pour le jeu libre se fera en fonction des disponibilités de celle-ci.

## 5- Cotisations

Le montant de l'inscription est valable pour la saison sportive du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Août de l'année suivante. L'inscription comprend la licence, l'assurance et l'adhésion de la F.F.Bad et n'est effective qu'à la remise du dossier d'inscription complet.

Catégorie d'âge	Prix de l'inscription						Âge (acquis au 31/12/2021)
Mini-bad	70 €						De 6 ans à 8 ans
Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets	100 €						De 9 ans à 15 ans
Jeunes Compétiteurs (si inscription en tournoi ou circuit adulte)	120 €						De 9 ans à 15 ans
Juniors, Seniors, Vétérans Non compétiteurs *	120 €						A partir de 16 ans
Juniors, Seniors, Vétérans Compétiteurs	140 €						A partir de 16 ans
1ère licence découverte filles - femmes	70 €						Tout âge
Mi-saison (à partir du 01/02/2021)	MINIBAD 45€	P-B-M-C 65€	J-S-V 75€	Loisir Jeunes C 75 €	Compet 85 €	1 <sup>er</sup> licence fille 55€	
Réduction familiale (-10€ / inscription supplémentaire sur un membre habitant dans le même foyer) Aucune réduction familiale sur le tarif de mi-saison							

\* pour les non-compétiteurs, le club offre la participation à un circuit Oise (simple ou double) ou un championnat.

### Déduction

- Un tarif spécial « Famille » est mis en place
- Pour deux membres habitant le même foyer, une réduction de 10 euros sera accordée sur l'ensemble du montant des inscriptions. Pour trois membres habitant le même foyer, une remise de 20 euros sera accordée. Pour quatre personnes, la décote sera de 30 euros etc...
- Pour les inscriptions en cours d'année : à partir du 1<sup>er</sup> Février de la saison en cours, la part fédérale reste la même, par contre la part du club sera divisée par deux. Si un adulte désire s'inscrire à partir du 1<sup>er</sup> Février, son inscription au club lui coûtera 75 euros (la part fédérale ne change pas). Aucune remise ne pourra être appliquée sur le tarif demi-saison.
- Réduction de 5€ sur une première licence club avec justificatif de la licence UNSS.

La cotisation englobe la licence fédérale et les frais liés au fonctionnement du club.

## 6- Tournois et compétitions

Les inscriptions aux compétitions départementales et régionales sont prises en charge par le club. Le club prend également en charge l'inscription à six tournois pendant l'année. Les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement restent à la charge des joueurs.

Le club fournit les volants (plastiques pour les non classés et les jeunes, plumes pour les classés) pour tous les entraînements ainsi que pour toutes les compétitions.

**Il est demandé aux joueurs non classés de ne pas utiliser les volants en plume et aux joueurs « classés » de faire attention à l'usage et « au temps de vie » de ces volants.**

### Cas des désistements aux tournois

On distingue :

- Le désistement jusqu'à la Date Limite d'Inscription (DLI) : tout membre peut se désister librement en informant le responsable d'inscription tournoi
- Le désistement au-delà de la DLI et avant le Tirage Au Sort (TAS) : le membre, qui veut se désister, doit entrer personnellement en contact avec les organisateurs du tournoi. Le responsable des inscriptions tournoi ne saurait faire acte de désistement à la place du compétiteur
- Le forfait au-delà du TAS et avant le début de la compétition : le membre, qui veut se désister, doit entrer personnellement en contact avec les organisateurs du tournoi. Le responsable des inscriptions aux tournois ne saurait faire acte de désistement à la place du compétiteur. Son inscription ne fait pas l'objet d'un remboursement de la part des organisateurs du tournoi ni du Club Badminton Liancourt. Le membre doit se mettre en contact avec les organisateurs du tournoi pour justifier son WO (forfait)
- En cas de WO pour raison médicale : le joueur doit fournir un certificat médical dans les plus brefs délais. En aucun cas le responsable des inscriptions aux tournois ne s'occupe des démarches à mettre en œuvre suite à un désistement ou au-delà du DLI.

## 7- Période d'essai

Une période d'essai est prévue pendant 15 jours à compter de la date du premier essai. A l'issue de ces séances, le dossier d'inscription devra être complet pour poursuivre l'activité au sein du club. En cas de dossier incomplet à l'issue de ces 15 jours, l'accès aux terrains sera refusé.

## 8- Matériel et équipement

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par tous les adhérents. Respectez le règlement intérieur du gymnase qui est mis à votre disposition.

Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger vos volants, mettre vos bouteilles vides à la poubelle etc...) avant de quitter la salle. Il est impératif que l'adhérent se munisse de chaussures à semelle blanche, d'une tenue de sport en adéquation avec la pratique du badminton. Des raquettes sont mises à votre disposition dans le club.

Pour l'achat de matériel (prix, choix), adressez-vous aux dirigeants. Le club bénéficie de réduction chez l'un de ses principaux sponsors : Larde Sport (vente de matériel de badminton sur Internet).

Le club met également en vente des tee-shirts à son effigie ainsi que des grips.

## 10-Communication

Les informations concernant la vie du club (compétitions, fermeture de la salle, réunions, soirées...) seront disponibles sur :

- Les tableaux d'affichage à l'entrée du gymnase
- Par mail, à l'adresse que vous aurez renseignée sur le formulaire d'inscription
- Facebook : Club Badminton Liancourt (accessible sans compte)

L'adhérent adulte autorise la diffusion, sur le site Internet du club et la page Facebook, de photographies prises lors de compétitions sportives ou manifestations en relation avec le badminton. En cas de refus, l'adhérent doit faire parvenir au président un document écrit pour exprimer son désaccord qui sera pris immédiatement en compte.

Une autorisation parentale pour cette diffusion sera demandée aux parents des enfants mineurs.

Vous pouvez contacter le bureau du club à ces adresses mail suivantes :

- Chloé Lebon, présidente du club : [president.liancourtbad@gmail.com](mailto:president.liancourtbad@gmail.com)
- Steven Mail, trésorier du club : [tresorier.liancourtbad@yahoo.com](mailto:tresorier.liancourtbad@yahoo.com)
- Cécile Peyronnet, secrétaire du club : [secretaire.liancourtbad@gmail.com](mailto:secretaire.liancourtbad@gmail.com)

## 11-Vol

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser de valeur dans les vestiaires lors des entraînements et des compétitions.

## 12-Fonctionnement

### *Règle de vie commune*

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. Il est demandé à chacun de s'impliquer dans les tâches courantes (assemblée générale, organisation de tournoi, informations diverses, commissions etc...).

### *Assemblée générale*

Les assemblées générales sont prévues en fin d'année sportive (juin) et nous vous invitons à y participer.

### *Membres*

Vous faites partie du club en tant que membre actif le jour où vous vous inscrivez à la section badminton.

### *Adultes*

Le club peut accueillir 28 personnes maximum sur 7 terrains tracés (5 terrains dans la grande salle et 2 terrains dans la salle annexe). En cas de forte affluence, un roulement est demandé aux joueurs et les simples sont fortement déconseillés.

## 13-Litiges et sanctions

Le premier principe d'un sportif est de respecter son sport ainsi que son adversaire. Tout licencié présentant un mauvais esprit et/ou un mauvais comportement risquant de nuire à l'image du club et du badminton, tant à l'entraînement qu'en compétition, se verra averti verbalement. Si le comportement de la personne incriminée ne s'améliore pas, les membres du bureau statueront sur les éventuelles sanctions à prendre. Ces sanctions pourront aller de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive en passant par la non inscription en tournoi de la dite personne.

*Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur du club de badminton de Liancourt.*

*Nom, prénom :*

*Fait à :*

*Le :*

*Signature :*